

**Etudes préalables nécessaires au Dossier de Création de ZAC à Bruz (35)
PROCEDURE ADAPTEE – PHASE CANDIDATURES**

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES PUBLICS, mandataire agissant au nom et pour le compte de la Ville de Bruz
1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2
Tél : 02.99.35.15.15

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique

3. Objet du marché et lieu d'exécution

Etudes préalables nécessaires au Dossier de Création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) à Bruz.
Les missions qui seront confiées au titulaire comporteront les volets suivants :

Volet 1 : Etudes urbaines,

Volet 2 : Etudes techniques,

Volet 3 : Participation à la concertation,

Volet 4 : Interventions ponctuelles complémentaires.

4. Durée du marché

La durée du marché est de 2 ans à compter de la notification.

Date prévisionnelle de démarrage : février 2024.

5. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

6. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

7. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

8. Critères de sélection des candidatures

Les critères retenus pour sélectionner les candidatures sont, par ordre d'importance relative décroissante :

1. Capacités professionnelles ;

2. Capacités techniques ;

3. Capacités financières.

Le pouvoir adjudicateur retiendra les 3 à 5 candidats qui seront admis à remettre une offre.

9. Critères pondérés de jugement des offres

Prix des prestations- : 40%

Valeur technique : 60%

10. Renseignements administratifs et techniques

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

11. Procédure de recours

Instance chargée des recours : Tribunal Administratif de Rennes - Hôtel de Bizien – 3 Contour de la Motte – 35044 RENNES.

12. Date limite de remise des candidatures

Le 24 octobre 2023 à 17H00.

13. Date d'envoi à la publication

Le 02 octobre 2023.